



Procès-verbal du Conseil de participation
du jeudi 16 décembre 2021 (par vidéoconférence)

Début de la séance à 17h30

Levée de la séance à 18h15

Présents :

Les représentants du P.O. :

Monsieur David CORDONNIER – Echevin de l’Instruction publique

Monsieur Damien CASTELLI – Responsable opérationnel Education-Loisirs-Action sociale

Madame Valérie LEGA – Directrice Clair-Vivre Omega

Madame Valérie PASTEYNS – Directrice Clair-Vivre Alpha

Madame Cécile VANDERMEIREN – Secrétaire Clair-Vivre Alpha

Les représentantes de l’équipe PSE :

Néant

La représentante du personnel d’entretien :

Madame Monique MARIN

Les représentants de l’équipe éducative :

Madame Virginie GAIATTO – institutrice Alpha Germinal

Madame Magali CERFONT – institutrice Omega

Monsieur Julien BOUVIN – instituteur Omega

Monsieur Jonathan d’HUART – Maître de psychomotricité

Madame Hanan MURCIA – éducatrice Omega

Les représentants des parents (A.P.) :

Madame Céline VAN VYVE

Monsieur Nino PEETERS

Monsieur Corentin BRUYERE

La séance est ouverte à 17h30.

Monsieur CORDONNIER prend la parole.

Après avoir salué les participants, il propose de passer aux points mis à l'ordre du jour par l'AP :

Point 1 – Cours de néerlandais : problème récurrent et démarche de l'AP

Monsieur CORDONNIER commence par préciser que dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, la prise en charge des cours de néerlandais par la FWB est prévue à partir de 2022-2023.

Il rappelle qu'à l'heure actuelle, les périodes de néerlandais sont prises sur les périodes de remédiation.

Madame VAN VYVE tenait à souligner que l'AP avait créé un groupe de travail et interpellé la FAPEO à ce sujet.

Le vote du budget ayant eu lieu ce jeudi 16 décembre, Monsieur CORDONNIER reviendra vers l'AP dès qu'il aura une réponse plus précise.

Point 2 – Port du masque chez les enfants >6 ans : procédure et application en classe

Monsieur PEETERS se fait le relai de parents souhaitant un rappel des règles qui semblent ne pas être les mêmes dans toutes les classes.

Monsieur CORDONNIER confirme que le P.O. suit la circulaire qui veut que les élèves à partir de 6 ans portent le masque en classe mais qu'il est tenu compte des élèves pour qui cela pose un problème majeur (de santé ou psychologique).

Madame LEGA explique que la circulaire fait mention de moments de pause sans en donner de dispositif particulier. Ces moments de pause diffèrent d'une classe à l'autre.

Madame PASTEYNS ajoute qu'en 5/8, les élèves de 3^e maternelle ne portent pas le masque, contrairement aux élèves de 1^e et 2^e primaire. Les enseignants essaient de leur faire comprendre à quoi ça sert mais c'est compliqué.

Point 3 – Toilettes : demande d'information concernant les toilettes de la cour de CV Centre (projet de démolition et reconstruction) – problème d'hygiène général dans les toilettes de CV Centre (à plusieurs reprises, absence de papier toilette, de savon et de moyen de s'essuyer les mains pour les enfants)

Monsieur PEETERS soulève les problèmes d'hygiène récurrents dans les toilettes de la cour de récréation et demande des infos sur une éventuelle démolition de ce bâtiment.

En ce qui concerne le bâtiment, Monsieur CORDONNIER affirme qu'un subside a été sollicité par le P.O. mais qu'il n'a pas encore été accordé et que le P.O. évalue la possibilité de trouver des fonds autrement. Il souligne que Clair-Vivre Centre est en projet pilote pour la rénovation des bâtiments.

En ce qui concerne le manque de papier de toilette et de savon, Madame MARIN explique qu'une nouvelle formule de commande a été mise en place qui devrait régler les problèmes de logistique dans l'approvisionnement.

Monsieur CORDONNIER ajoute que les toilettes font évidemment l'objet d'un point d'attention majeur durant cette crise mais que les équipes de nettoyage sont aussi touchées par les absences dues au covid. Il en profite pour remercier toutes les équipes.

Point 4 – Toit du préau dans la cour des maternelles (CV Centre)

Monsieur CORDONNIER explique qu'une réunion avec un groupe de travail sur le projet de végétalisation de la cour de récréation a eu lieu juste avant ce Conseil de participation.

Monsieur PEETERS qui était présent à cette réunion confirme qu'il s'agissait d'une belle présentation et suggère que les plans soient envoyés à l'AP pour diffusion. Il souhaiterait toutefois savoir s'il existe un timing pour le changement du toit du préau.

Monsieur CORDONNIER répond que cela doit être étudié plus en détails et qu'il ne faudrait pas que cela interfère avec ce qui est prévu dans le projet de végétalisation. Il rappelle que la pose d'un nouveau préau nécessite un permis d'urbanisme, un marché public. Il faut voir si des crédits peuvent être prévus dans le projet biennal prochain. Les architectes y travaillent dans le courant de 2022.

Point 5 – Suivi arceaux vélos supplémentaires (CV Centre et Germinal)

Monsieur PEETERS souhaite rappeler qu'il avait été demandé de rajouter des arceaux à vélos.

Monsieur CORDONNIER confirme que cela a été fait à l'extérieur de Clair-Vivre Centre. Ce le sera en 2022 à Germinal.

Madame LEGA tient à préciser que le projet « parc à vélos » va servir aux élèves qui passent leur brevet vélo. L'abri vélo à l'intérieur de l'école sera donc réservé aux élèves de 5^e primaire, ainsi qu'au personnel et donc pas aux parents ou autres enfants. Les emplacements pour les vélos des élèves se trouvent derrière le pavillon des toilettes et derrière le pavillon 3. Elle ajoute qu'en conseil d'école, les élèves ont demandé que les parents ne rentrent pas dans l'école avec leur vélo. Elle propose d'envoyer un plan explicatif via Konecto.

Divers

Les points à l'ordre du jour ayant tous été passés en revue, Monsieur CORDONNIER demande s'il y a des points divers à aborder :

- Monsieur BRUYERE souhaite savoir si une analyse de risque a été effectuée concernant le **préau** dont il a été question au point 4. Monsieur CORDONNIER répond que les altérations sont surtout dues au soleil. Il demandera un follow-up au service Maintenance.
- Monsieur PEETERS souhaite faire remarquer une nette amélioration sur le **chemin d'accès vers le réfectoire**. Madame MURCIA approuve et en profite pour remercier le P.O. d'avoir fait le nécessaire.
- Monsieur CORDONNIER fait savoir qu'il a relayé la demande de l'AP de ne pas se mettre sur le Kiss & ride au **vendeur de gaufres/glaces** lorsque ce dernier a fait sa demande de renouvellement d'autorisation.
- Madame LEGA souhaite revenir sur les délais du **plan de pilotage**. Il était prévu de soumettre celui-ci au prochain Conseil de participation prévu le 8 mars 2022 mais, dans les conditions actuelles, il sera compliqué de respecter ce délai. Un report au niveau ministériel n'est d'ailleurs pas à exclure. Monsieur CORDONNIER concède qu'il est effectivement difficile de faire une telle présentation par visioconférence.

En l'absence d'autre intervention, Monsieur CORDONNIER clôture la séance.

La séance est levée à 18h15.

C. VANDERMEIREN
Secrétaire

D. CORDONNIER
Président